





## « Pour un espace de rayonnement touristique contribuant à l'attractivité régionale » Candidature de l'Avesnois et de la Thiérache

Septembre 2020





































Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L-1111-4,

Vu le code du tourisme, et notamment ses articles L.131-1 à L.131-10,

Vu la loi n°2015-991 du 7 aout 2015 portant Nouvelle Organisation territoriale de la République (NOTRe)

Vu la délibération n°20160004 du Conseil Régional du 4 janvier 2016 relative à la « délégation d'attributions du Conseil Régional à sa Commission Permanente »,

Vu la délibération n°20160165 du Conseil Régional des 26 et 27 mai 2016 relative à « l'adoption du règlement budgétaire et financier »,

Vu la délibération n°20161758 du Conseil Régional du 24 novembre 2016 relative aux modalités de mise en œuvre du SRADDET,

Vu la délibération n°20170444 du Conseil Régional du 30 mars 2017relative à l'adoption du SRDEII,

Vu la délibération n°20170738 du Conseil Régional du 29 juin 2017 relative à la stratégie de développement touristique au service de l'attractivité régionale,

Vu la délibération n°20180766 de la Commission permanente du Conseil Régional en date du 29 mai 2018 relative à « l'appel à manifestation d'intérêt – Espace de rayonnement touristique : lauréats de la première vague de candidature »,

Vu la délibération n°201900353 de la Commission permanente du Conseil Régional en date du 5 février 2019 relative à « l'appel à manifestation d'intérêt – Espace de rayonnement touristique : lauréats de la troisième vague de candidature »

Vu la délibération ...... de la Commission permanente du Conseil Régional en date du ...... autorisant le Président à finaliser et signer le présent contrat de rayonnement touristique.

Vu la délibération n° ...... du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois en date du ..... approuvant le CRT et autorisant le Président à le signer à la Région Hauts de France

Vu la délibération n° 2020/28 du PETR du Pays de Thiérache en date du 26 juin 2020 approuvant le CRT et autorisant le Président à le signer à la Région Hauts de France

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Aisne du 26 septembre 2016 relative à l'approbation du schéma départemental de développement touristique,

Vu la délibération n° ........... de la Communauté de Communes du Pays de Mormal en date du ............... Approuvant le Contrat de rayonnement touristique de l'Avesnois Thiérache

Vu la délibération n° ........... de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois en date du ............... Approuvant le Contrat de rayonnement touristique de l'Avesnois Thiérache

Vu la délibération n° ........... de la Communauté de Communes du Sud Avesnois en date du ....... Approuvant le Contrat de rayonnement touristique de l'Avesnois Thiérache

Vu la délibération n° ........... de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre en date du ........ approuvant le Contrat de rayonnement touristique de l'Avesnois Thiérache

Vu la délibération n° ........... de la Communauté de Communes des Trois Rivières en date du .................. Approuvant le Contrat de rayonnement touristique de l'Avesnois Thiérache

Vu la délibération n° ........... de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre en date du ............... Approuvant le Contrat de rayonnement touristique de l'Avesnois Thiérache

Vu la délibération n°23072047 de la Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise en date du 23 juillet 2020 approuvant le Contrat de rayonnement touristique de l'Avesnois Thiérache

Vu la délibération n° ...... de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache en date du ............... Approuvant le Contrat de rayonnement touristique de l'Avesnois Thiérache

#### **ENTRE**

La Région Hauts de France, dont le siège est à Lille (59000), 151 Boulevard du Président Hoover, représentée par son Président, Monsieur Xavier BERTRAND, ci-après nommé « la Région »,

### Et d'une part

- Le Parc naturel régional de l'Avesnois, dont le siège est à Maroilles (59550), représenté par son Président, Monsieur Guislain CAMBIER, en vertu de la délibération n°16-03 du 30 mars 2016,
- Le Pays de Thiérache, dont le siège est à Vervins (02140), représenté par son Président, Monsieur Thierry VERDAVAINE, en vertu de la délibération 2014/18 du 6 juin 2014

### Et d'autre part

- Le Département du Nord / l'Agence Nord Tourisme
- Le Département de l'Aisne
- L'Agence Aisne Tourisme
- La communauté de communes du Pays de Mormal
- La communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre
- La communauté de communes du Cœur de l'Avesnois
- La communauté de communes du Sud Avesnois
- La communauté de communes Thiérache Sambre et Oise
- La communauté de communes de la Thiérache du Centre
- La communauté de communes du Pays des Trois rivières
- La communauté de communes des Portes de la Thiérache

## IL EST CONVENU CE QUI SUIT,

## **PREAMBULE**

La Loi NOTRe a défini le tourisme comme une compétence partagée entre la Région, les Départements et les intercommunalités des Hauts-de-France. Dans ce nouveau cadre d'organisation territoriale, la mise en place d'une politique de développement touristique efficace à l'échelle de la nouvelle Région est liée à la capacité des collectivités à travailler ensemble sur le sujet.

Pour ce faire, la Région a engagé une démarche de mise en convergence des territoires vers un objectif commun : le tourisme comme levier de développement économique et vecteur d'attractivité. Il s'agit de faire émerger des offres adaptées aux nouvelles attentes des clientèles dans une logique de performance économique et d'attractivité globale.

En effet, si les territoires administratifs sont légitimes pour assurer le développement touristique et contribuer à son financement, la perception du client est tout autre car le territoire administratif ne constitue pas une destination touristique à part entière. Il est donc indispensable de travailler sur des **logiques de territoires d'expériences** en transcendant les limites administratives des collectivités. Cette approche doit permettre de **rendre l'offre territoriale plus visible** et lisible par une promotion rendue plus efficiente, de fluidifier le parcours du visiteur et donc d'optimiser l'expérience client et sa satisfaction, ce nouvel espace ayant vocation à rayonner à l'échelle nationale, voire internationale.

Cette organisation doit s'envisager au travers de coopérations entre les intercommunalités concernées et volontaires pour structurer une « destination » touristique au travers d'une stratégie marketing partagée avec les partenaires économiques. Dans ce contexte, il est nécessaire de sensibiliser les territoires aux enjeux et moyens du développement touristique, puis de les accompagner dans la définition de leur vocation et de leur stratégie touristique à une échelle pertinente, garante d'une lisibilité accrue et d'une efficacité économique renforcée. Ces espaces ad hoc devront engager des actions renforçant leur compétitivité

par une offre segmentée attractive répondant aux attentes des visiteurs, créant un avantage comparatif, significatif et générant de la valeur ajoutée pour le territoire.

Outre l'appui au territoire dans la définition de sa stratégie collective de développement touristique, la Région l'accompagnera dans la mise en œuvre des actions concrètes exprimées au présent contrat qui répondront aux axes prioritaires fixés par la collectivité régionale : tourisme de mieux-être, de découvertes innovantes des patrimoines, de tourisme de mémoire, et de tourisme d'affaires.

Cette ambition est l'objet principal de la démarche et du présent contrat de rayonnement touristique entre l'Avesnois et la Thiérache, 2 destinations touristiques distinctes mais relativement convergentes dans leur positionnement.

Par cet outil, les 8 EPCI, les 5 Offices de Tourisme, le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) et le PNRA (Parc naturel régional de l'Avesnois), avec le soutien du Département du Nord, du Département de l'Aisne et de l'Agence Aisne Tourisme, souhaitent faire la démonstration d'un engagement commun avec le Conseil Régional Hauts-de-France pour répondre aux 2 enjeux fondamentaux suivants :

- création d'un espace touristique identitaire, en capacité de répondre aux défis touristiques de demain,
- Participation à l'attractivité et au développement économique régional.

Pour répondre à ces enjeux, la convergence des stratégies locales, la mise en place d'une gouvernance commune et la mise en cohérence des moyens et initiatives des différents échelons de collectivités concernés sont recherchés.

D'autre part, la France, tout comme le reste du monde, connait depuis le printemps 2020 une crise sanitaire sans précédent. La propagation du coronavirus COVID-19 a contraint le gouvernement à un confinement quasiment total des français, à la suspension leurs activités professionnelles ainsi que personnelles. Durant ces huit semaines sans activités, l'ensemble du monde économique s'est mis à l'arrêt, avec des continuités de services dans les cœurs de métiers indispensables. Le secteur du tourisme a été fortement impacté, la crise sanitaire met en péril des dizaines de structures et d'établissements dans les territoires de l'Avesnois et de la Thiérache. Le gouvernement français, réaliste face à cet effondrement économique, a mis en place des fonds spécifiques de soutien aux entreprises de proximité, soutenu par les Régions, et en déclinaison, par les collectivités. Il convient donc ici d'intégrer la réalité économique d'urgence, néanmoins complexe, des acteurs du tourisme qui font de l'attractivité régionale un atout pour l'avenir touristique à construire ensemble.

## Article 1 – Objet du contrat de rayonnement touristique

Le présent contrat a pour objet de formaliser à l'échelle de rayonnement touristique « Avesnois – Thiérache », un cadre de partenariat entre les deux destinations touristiques organisées que sont la Destination Avesnois et la Destination Thiérache, en accord avec les EPCI et les Offices de tourisme concernés. La gouvernance est coordonnée par le Parc naturel régional de l'Avesnois et le PETR du Pays de Thiérache, constitutifs de cet espace et la Région, pour assurer le pilotage, l'animation et la mise en œuvre d'une démarche stratégique de développement touristique concerté. La gouvernance est partagée avec le Département du Nord, le Département de l'Aisne ainsi que l'Agence Aisne Tourisme.

## Ce contrat propose:

- un cadre d'orientations stratégiques partagé entre les différentes composantes (notamment intercommunales) de l'espace de rayonnement touristique et la Région en s'appuyant sur les caractéristiques du territoire ainsi que sur les priorités régionales ;
- des modalités de gouvernance telles que définies et convenues entre les partenaires signataires et la Région Hauts-de-France.

- de répondre et d'initier une démarche de plus-value touristique entre les territoires Avesnois et Thiérache, comme souhaité dans le PACTE Sambre Avesnois Thiérache.

Ce contrat pourra, le cas échéant et si nécessaire, envisager des perspectives plus engageantes de conventionnements complémentaires au regard des projets sélectionnés.

## 1.1. Finalités du partenariat

Le CONTRAT DE RAYONNEMENT TOURISTIQUE correspond à l'identification d'orientations partagées et à la mise en œuvre d'un plan d'actions opérationnel pluriannuel. Il traduit le point de convergence entre les priorités touristiques retenues par l'ensemble des partenaires.

Le CONTRAT DE RAYONNEMENT TOURISTIQUE a pour objectif de renforcer la cohérence et la synergie des politiques et interventions publiques en matière de développement touristique sur le territoire concerné par le présent contrat.

Le tourisme est une activité porteuse de développement économique et vecteur d'attractivité permettant de conforter le développement économique d'un territoire. Ainsi, le CONTRAT DE RAYONNEMENT TOURISTIQUE répond à la volonté de la Région d'accompagner les territoires dans l'animation touristique locale pour contribuer à la construction d'une dynamique de développement touristique. Pour ce faire, il s'agit notamment d'assurer la cohérence et l'articulation des projets et des actions entre les différents niveaux de collectivités et d'organismes territoriaux de tourisme.

## 1.2. Principes du partenariat

Sur la base d'une stratégie de développement touristique partagée et d'un plan d'actions pluriannuel élaboré par le territoire, la Région et les partenaires concernés conviennent de définir chaque année un programme d'actions concerté avec les acteurs touristiques, ainsi qu'un plan de financement prévisionnel correspondant.

Le syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois, le PETR du Pays de Thiérache et la Région Hauts-de-France exercent ensemble la responsabilité du pilotage du CONTRAT DE RAYONNEMENT TOURISTIQUE.

Le Parc naturel régional de l'Avesnois et le Pays de Thiérache assurent la coordination et l'animation du CONTRAT DE RAYONNEMENT TOURISTIQUE auprès des EPCI et Offices de Tourisme concernés. Ils s'inscrivent de fait dans la stratégie et dans la mise en œuvre des programmes d'actions pour les années 2020 à 2022, et participent à la mobilisation des acteurs locaux.

Une gouvernance adaptée sera mise en place avec les représentants du Département du Nord, du Département de l'Aisne, d'Aisne Tourisme, des offices de tourisme et EPCI ainsi que la société civile pour garantir la vision globale et l'implication de chacun.

## Article 2 : Présentation de l'espace de rayonnement touristique Avesnois - Thiérache

## 2.1 Présentation des structures porteuses

## Le Parc naturel régional de l'Avesnois (PNRA)

Le Parc naturel régional de l'Avesnois a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement. Il est régi par un Syndicat mixte composé des communes et intercommunalités, du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

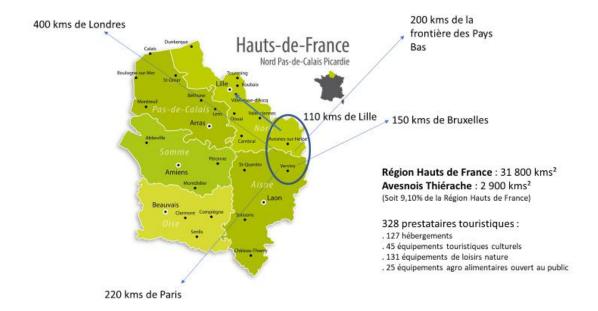
Le Parc naturel régional de l'Avesnois est régi par une charte mise en œuvre par le syndicat mixte de gestion du Parc, les Communes, les Intercommunalités, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France et l'Etat, en partenariat avec les associations, chambres consulaires et acteurs socio-professionnels.

Avec ses 130 000 hectares et ses 138 communes, le Parc naturel régional de l'Avesnois affiche un visage rural : il est fortement marqué par l'activité agricole, des paysages de bocage, des forêts. Il est traversé par de nombreux cours d'eau qui renferment une grande richesse biologique. Le tout constitue un cadre de vie exceptionnel pour ses 154 000 habitants. Un grand nombre d'activités encouragent la découverte, le tourisme, les loisirs, le sport, la détente, la culture (randonnées, cyclotourisme, activités nautiques, musées, etc..).

## Le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Thiérache (PETR)

Situé au nord-est du département de l'Aisne, aux frontières des Ardennes, du Nord et de la Belgique, le Pays de Thiérache bénéficie d'une position au cœur des espaces dynamiques européens. Reconnue pour la qualité et la richesse de ses ressources naturelles et paysagères, pour son patrimoine architectural ainsi que pour son savoir-faire en matière agricole et industrielle, la Thiérache recèle également un potentiel d'activités touristiques et culturelles important. Fort de son image rurale, le Pays de Thiérache réunit 160 communes, organisées en quatre Communautés de communes dans lesquelles vivent 74500 habitants sur 1670 km². Le PETR du Pays de Thiérache est organisé en Syndicat Mixte, tout comme le Parc de l'Avesnois. Il est régi par un comité syndical. Il est chargé de développer une stratégie à l'échelle de la Thiérache de l'Aisne et d'assurer le pilotage des actions liées à l'économie de proximité, l'habitat, l'alimentation, les transports et le tourisme.

## Positionnement de l'Avesnois et de la Thiérache au sein de la Grande Région Hauts-de-France



Sources: <u>www.tourisme-avesnois.com</u> et <u>www.tourisme-thierache.fr</u>

Chiffres clés du territoire et carte en annexe 1

## 2.2 : Présentation du territoire

L'Avesnois est situé au sud-est du département du Nord et la Thiérache au nord-est du département de l'Aisne. Il s'agit des arrondissements d'Avesnes-sur-Helpe et de Vervins. Ils sont tous deux limitrophes avec la Belgique et bénéficient d'une proximité avec les capitales voisines comme Paris, Bruxelles ou encore Amsterdam. Véritable carrefour européen, l'Avesnois et la Thiérache se définissent comme « poumons verts », riches d'espaces naturels et d'un environnement préservé. Réunissant pas moins de 310 communes organisées en 8 EPCI, ce territoire rural représente environ 30 000 kms² de paysage bocager partagé par 230 000 habitants. Il est à noter que la démographie est moins importante en Thiérache qu'en Avesnois, qui possède l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

L'Avesnois et la Thiérache constituent deux territoires marqués par les conflits et les grandes ruptures de l'histoire industrielle. Cette entité géographique partage le même passé. L'activité agricole y est prépondérante, notamment sur la filière de production du Maroilles AOP. Les industries liées au textile, à la pierre, au verre et à la métallurgie ont façonné le paysage et ont contribué à l'identité authentique de ses habitants.

Néanmoins, le territoire a particulièrement été mis à mal avec l'addition de la désindustrialisation, la crise du monde agricole et la transformation des modes de consommation. Le nombre d'emplois a chuté, le taux de chômage atteint aujourd'hui les 20% et le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne régionale (25% contre 18% en régional). Le manque d'accessibilité (aucune autoroute et peu de gares) contribue à l'enclavement de ces arrondissements.

Un développement axé sur la mobilité, l'insertion et l'attractivité du territoire est donc en cours de réalisation, dans le cadre du PACTE pour la réussite de la Sambre Avesnois Thiérache et décliné spécifiquement par un Contrat de Transition Ecologique et Solidaire (CTES) pour le volet environnemental. Il est à noter qu'en 2018, en Avesnois, est né le Contrat d'Objectifs Territorial pour l'amplification de la troisième Révolution Industrielle (COTTRI) et qu'il a préfiguré les actions du CTES.

Le territoire se caractérise par un patrimoine naturel qui couvre la moitié du territoire. Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique occupent ainsi la moitié de la surface du territoire, contre seulement un quart de celle de la région. De même, le Parc naturel régional de l'Avesnois occupe 45 % de la surface des arrondissements d'Avesnes-sur-Helpe et de Vervins, tandis que les Parcs naturels régionaux des Hauts de France représentent 11 % de la surface régionale. La conservation et la valorisation de ces espaces naturels est un levier de développement pour le territoire, qui dispose ainsi d'un potentiel touristique orienté vers les activités de nature, de culture et de loisirs.

## 2.3 Pertinence de l'Espace de rayonnement

Dans le cadre de sa politique « tourisme et attractivité en Hauts-de-France », la Région Hauts- de-France a donc lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour créer des espaces de rayonnement touristique contribuant à l'attractivité régionale.

Le Parc naturel régional de l'Avesnois et le Pays de Thiérache, deux territoires limitrophes, ont répondu indépendamment à cet appel afin de valoriser leurs territoires en présentant des programmes d'actions en faveur du développement touristique et de l'économie locale.

En 2019, la Région Hauts-de-France a fait valoir l'intérêt de ces deux territoires au caractère paysager et historique similaire en leur demandant de fournir une seule candidature regroupant les axes de développement envisagés.

Les deux territoires se sont donc légitimement associés en mobilisant les fonds LEADER afin de réunir des financements et ainsi créer un poste notamment dédié à la rédaction de ce document unique.

En parallèle, en novembre 2018 a été élaboré le PACTE pour la réussite de la Sambre Avesnois Thiérache. Il s'agit d'engagements en faveur d'actions concrètes pour le développement de ce grand territoire ; signé par le Préfet de Région, le Président du Conseil Régional, les Présidents des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés, la caisse des Dépôts et Consignations, les Présidents des Départements ainsi que les Maires des grandes communes de l'Avesnois, en présence de Monsieur le Président de la République Emmanuel MACRON. Ce PACTE se structure autour de trois orientations principales. L'axe 3 intitulé « un territoire de transmission » souligne le dynamisme culturel et touristique de la Sambre Avesnois Thiérache et indique que le rapprochement stratégique de la « Destination Avesnois » et du Pays de Thiérache semble opportun afin d'obtenir plus de retombées et d'attractivité.

Les territoires Avesnois et Thiérache peuvent s'appuyer sur d'importants atouts pour relever de nombreux défis économiques. Il dispose tout d'abord d'un patrimoine naturel d'une grande qualité. C'est un pays d'eau, de forêt, de champs et de bocage qui offre une grande diversité de milieux naturels remarquables. Il bénéficie ensuite d'un tissu économique durable, mêlant une agriculture principalement tournée vers l'élevage à forte composante laitière, en témoigne l'un des principaux fleurons à savoir le Fromage Maroilles dont l'appellation s'étend sur les deux départements, il traduit bien l'histoire de l'agriculture basée sur les systèmes herbagés et arboricoles ; à une industrie orientée vers l'agro-alimentaire.

Par ailleurs les héritages du passé industriel confèrent un impact majeur de l'automobile (MCA, 1<sup>er</sup> employeur de la Sambre) et de la sidérurgie dans l'économie locale. D'ailleurs, le Familistère de Guise ou encore le Musée du Textile et de la Vie Sociale de Fourmies demeurent les témoins de ce passé industriel identitaire. De même, le canal de la Sambre rappelle la période prospère de l'industrie métallurgique d'autrefois et offre une vision engageante du paysage historique. La combinaison entre bourgs au riche patrimoine et villages authentiques font de l'Avesnois et de la Thiérache un territoire unique qui offre une large gamme de découvertes historiques et naturelles.

Enfin, il peut compter sur d'importants facteurs d'attractivité culturelle et touristique. Le patrimoine architectural recouvre deux millénaires d'histoire, du forum antique de Bavay à l'architecture contemporaine d'André Lurçat à Maubeuge, en passant par le patrimoine remarquable du Familistère de Guise, les citadelles fortifiées par Vauban comme au Quesnoy, les églises fortifiées de Thiérache, le château fort de Guise depuis lequel a été fondée l'association nationale des chantiers de jeunes (« le club du vieux manoir ») et le village de Parfondeval, l'un des seuls classés parmi les plus beaux villages de France au Nord de la Loire.

En outre, les nombreuses possibilités offertes par le tourisme de nature, les activités de plein air, la gastronomie, ainsi que la qualité et la diversité des équipements et événements culturels à l'image du Musverre, du ValJoly, du domaine de Blangy, du festival des Nuits secrètes, ou encore du Site Abbatial Saint Michel en Thiérache (un des rares sites bénédictins du nord de la France qui accueille chaque année un festival de musique baroque de renommée internationale), constituent d'incontestables vecteurs de cohésion, de fierté et de rayonnement.

Les 230 000 habitants de l'Avesnois et de la Thiérache partagent une même culture directement connectée avec leur paysage. L'accueil bienveillant symbolise la fierté des valeurs rurales et populaires sur ce territoire.

## 2.4 Présentation des axes de coopérations avec les territoires voisins

Le Parc naturel régional de l'Avesnois et le Pays de Thiérache sont conscients que l'attractivité de leur territoire se mesure à leur capacité à coopérer avec les territoires voisins dans la mesure où l'Histoire et les paysages créent une passerelle pour les visiteurs.

Le fluvestre (activités touristiques et de loisirs se pratiquant sur et le long des fleuves et canaux)

Déjà riche de circuits de Petites Randonnées mais également de Grandes Randonnées, l'Avesnois et la Thiérache représentent un territoire largement traversé par de grands axes itinérants, en lien avec sa richesse culturelle. Ainsi, l'aménagement de la route Stevenson® demande à être lancé sur la section non aménagée entre Vadencourt dans l'Aisne et Berlaimont dans le Nord (liaison EV3-V31). En 2019, un Cluster a été initié à ce sujet, porté par l'association « Réussir Notre Sambre » et initié par Voies Navigables de France. Celui-ci a pour vocation d'être un espace de concertation pour l'ensemble des acteurs en lien avec la réouverture de la Sambre à la navigation au 1<sup>er</sup> semestre 2021 (Région, Départements, ou encore l'Office de Tourisme du Cambrésis par exemple).

## L'itinérance

En complément de la valeur ajoutée que représente le passage de Stevenson en Région, d'autres axes d'itinérance sont identifiés, notamment St Jacques de Compostelle et l'euro vélo route 3 dite la « Scandibérique ». La maîtrise d'œuvre des Départements du Nord et de l'Aisne, au travers de l'agence Aisne Tourisme, sur une partie de ces axes, combinée à la communication faite par les territoires en faveur des offres contribuent à la popularité de ces tracés. De plus, un état des lieux de l'offre autour de l'itinérance est porté par le pôle métropolitain du Hainaut-Cambrésis, qui permet d'orienter les stratégies de développement qualitative de l'offre (annexe 2). De plus, la « Scandibérique » tout comme la vélo route Stevenson profitent d'un projet INTERREG Eurocyclo (annexe 3). Enfin, la Destination Avesnois pilote l'implantation du réseau « Points nœuds vélo », avec un maillage de près de 1 000 kms sur son territoire, à l'horizon mi 2021, sous maîtrise d'ouvrage du Département du Nord, déjà mis en œuvre sur d'autres Destinations du Nord et fait écho au réseau RAVeL belge auquel il se connecte.

### La frontière belge

Les Ardennes françaises et belges, frontalières avec l'Avesnois et la Thiérache associent leur image avec le paysage verdoyant et le tourisme durable. Le Pays de Chimay résonne avec le Pays du Maroilles, permettant de créer un lien en faveur de la découverte de ces terroirs. De plus, la ville de Mons, située à quelques kilomètres de la frontière avec l'Avesnois, fait l'objet de partenariat culturel avec Maubeuge. Enfin, la géologie des territoires est similaire et les savoirs faire semblables, dans la mesure où les gisements de pierre bleue permettent la valorisation des artisans locaux. La liaison Sambre et la RN2 qui relient Paris à Bruxelles ont favorisé les échanges à l'époque industrielle.

## Article 3 : Stratégie touristique

## 3.1 Présentation de la stratégie régionale de développement touristique

Le 29 juin 2017, les élus du Conseil Régional Hauts-de-France réunis en séance plénière ont adopté le cadre stratégique de leur politique en matière de développement touristique.

Cette stratégie privilégie une approche transversale autour de 3 enjeux vecteurs de rayonnement touristique :

- La territorialisation de la politique « tourisme » : un nouveau partenariat avec les territoires pour un tourisme vecteur de développement et d'attractivité du territoire qui s'appuie sur un processus de mise en convergence des territoires par la stratégie.
- Le soutien aux projets prioritaires d'investissement touristique : un nouveau partenariat avec les acteurs et les entrepreneurs pour soutenir le développement et la performance économiques de l'offre touristique.
- L'attractivité et le marketing touristique au service de la stratégie régionale : le partenariat Région/Agence d'attractivité dans une logique d'action partagée au service de la stratégie partagée d'attractivité des Hauts-de-France.

L'ambition affichée du Conseil Régional est de soutenir le développement d'une industrie touristique créatrice d'emplois et vecteur de développement et d'attractivité du territoire au travers d'une nouvelle stratégie de marketing territorial et de marques identitaires fortes.

Les enjeux pour les Hauts-de-France sont d'optimiser la performance économique de l'offre (grands projets, équipements, professionnels, ...), de déployer une territorialisation de l'action régionale pour stimuler et améliorer cette offre et de développer une stratégie marketing adaptée aux nouvelles attentes des visiteurs.

Les défis de la territorialisation de la politique tourisme nécessitent de s'inscrire dans le SRADDET, le SRDEII et de s'appuyer sur un dispositif de contractualisation avec les territoires. A cet effet, sachant que la demande des clientèles touristiques s'affranchit des périmètres administratifs et que l'action publique en faveur du développement touristique relève du triptyque Région/Département/Intercommunalités, il convient de traduire cet axiome en démarche partenariale et contractuelle dans une logique d'espaces de rayonnement en partant à la fois :

- des attentes des clientèles tant en termes de destination, comme le littoral, que d'offres : nature, patrimoine, sports & loisirs;
- des **espaces de contractualisation** en cours de définition dans le cadre du dispositif régional d'aménagement et d'équilibre des territoires ;
- des territoires organisés autour d'une stratégie touristique établie ou en cours de définition.

Cette démarche a pour objectif de favoriser l'émergence de projets touristiques contribuant à l'attractivité des territoires et répondant aux priorités thématiques d'investissement touristique présentées ci-après. Il s'agit de favoriser le regroupement d'intercommunalités autour d'un projet collectif et partagé issu des atouts et des opportunités du territoire.

La Région Hauts-de-France s'est, par ailleurs, fixée 4 thématiques d'interventions prioritaires :

- Le Tourisme de Mémoire,
- Le Tourisme d'affaires,
- Le Tourisme de Bien-être,
- Le Tourisme patrimonial ou de découverte.

Ces deux démarches doivent permettre de répondre aux objectifs suivants :

- d'optimiser les retombées économiques des visites touristiques en privilégiant un modèle de développement fondé sur la valeur ;
- d'adapter l'offre à la demande et aux nouvelles tendances sociétales des visiteurs de proximité, de voisinage et internationaux;
- de développer le sentiment et la fierté d'appartenance des habitants des Hauts-de-France à leur nouvelle région ;
- de faire des Hauts-de-France une région attractive ;
- d'accueillir les visiteurs comme des amis et leur faire partager une expérience riche de sens, créatrice d'une relation durable avec la Région.

## 3.2 Diagnostic territorial de l'Avesnois et de la Thiérache

Le diagnostic territorial s'articule autour de l'offre touristique et de l'hébergement mais également autour de la fréquentation de celle-ci.

## L'offre culturelle

On dénombre quatre musées départementaux à fort potentiel attractif : le Familistère de Guise, le MusVerre à Sars Poteries, le Forum Antique de Bavay et le musée Matisse au Cateau Cambrésis (CF annexe 4). Ils représentent des visites incontournables qui assoient le potentiel patrimonial de l'Avesnois Thiérache.

On peut noter que ces grands musées connaissent une fréquentation qui peut varier du simple au double. Ces structures sont en cours de rénovation et il faut indiquer que le Forum Antique de Bavay, qui n'a pas encore bénéficié de travaux d'aménagements (un projet en cours néanmoins, la couverture des cryptoportiques du site, opération inscrite au Pacte SAT), voit sa fréquentation stagner. Il est à souligner que tous proposent des ateliers toute l'année, à destination des adultes mais aussi des enfants. Les thématiques abordées par ces musées viennent répondre à la demande de découverte patrimoniale et historique des clientèles. (cf annexe 5)

De plus, le territoire est riche de musées à plus petite portée (29), dont l'intérêt se polarise sur l'Histoire et le savoir-faire de la région, comme l'Ecomusée de l'Avesnois (Fourmies et Trélon) ou le Château Fort de Guise. Nombreux sont ces musées souvent associatifs (11), comme par exemple le Fort Leveau de Feignies, qui mettent en valeur des lieux de mémoire en lien avec la Première et la Seconde Guerre mondiale. Ils sont fondamentaux pour la sauvegarde des lieux et pour l'héritage de la connaissance. L'ouverture d'ateliers d'artistes et de savoirs faire artisanaux enrichissent le potentiel de découverte (Cour des Potiers de Ferrière la Petite ou encore l'Atelier-Expo de Pierre Pothron à Guise).

Certains musées sont organisés grâce au réseau « Proscitec », dont les membres partagent les mêmes valeurs de conservation et de valorisation des patrimoines et de la mémoire des métiers. (L'animation de ce réseau s'organise sous forme d'ateliers de professionnalisation, de rencontres, d'édition de guide, etc...).

Il faut toutefois soulever la fragilité de ses musées thématiques (manque de bénévoles, condition de conservation des collections, stratégie et approche clientèle peu développée, financements ...)

L'Avesnois et la Thiérache possèdent également des spécificités architecturales remarquables : les villes fortifiées (5) et les églises fortifiées de Thiérache (61). Véritables outils de défense de l'époque, ces curiosités sont propices à la découverte plaisante du territoire d'aujourd'hui. Les collectivités locales sont en charge de la réhabilitation des édifices, grâce au soutien du Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de l'Environnement mais aussi des fonds alloués au titre des monuments historiques (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ou plus récemment avec le Loto du Patrimoine.

Les deux abbayes majeures du territoire que sont Maroilles et St Michel développent un programme de restauration et de réhabilitation conciliant mise en scène des points forts, accueil d'excellence et programmation culturelle. L'abbaye d'Hautmont connait également un projet de réhabilitation et sa valorisation touristique reste à élaborer.

Il faut également souligner la richesse patrimoniale vernaculaire de l'Avesnois et de la Thiérache. En effet, les moulins, kiosques, oratoires, lavoirs ou encore abreuvoirs sont très nombreux et sont caractéristiques de la composante paysagère des destinations.

### Le terroir et l'artisanat de bouche

L'Avesnois et la Thiérache possèdent un atout majeur en Région : la zone AOP Maroilles. Ce fromage produit de part et d'autre est emblématique dans le patrimoine culinaire. Il est largement décliné par bon nombre des restaurateurs et dans des recettes familiales.

Le paysage bocager associé au savoir-faire agricole local favorise une découverte patrimoniale et gastronomique. 10 établissements proposent des visites d'exploitation fromagère et 21 autres établissements ouvrent leurs portes pour découvrir les saveurs avesnoises et thiérachiennes. Cela constitue un vecteur essentiel de développement local et d'attractivité de la région. De plus, des boutiques de vente de produits de terroir existent, afin de permettre aux clients d'effectuer des achats raisonnés en circuits courts. Certaines sont en réseaux organisés c'est le cas des 11 boutiques de l'Avesnois© et cinq points de vente en Thiérache sont en cours de réflexion pour se constituer aussi en réseaux, avec des ouvertures plus amples qu'en vente directe chez les producteurs. Une réflexion est en cours afin d'harmoniser les valeurs identitaires des boutiques à l'échelle des deux territoires. Ces boutiques représentent une véritable vitrine des terroirs ; leur valorisation est fondamentale auprès du consommateur et favorise une meilleure lisibilité des producteurs locaux.

Dans le même esprit, un réseau de restaurateurs et de marchés de producteurs existe et pourrait aussi s'étendre sur les deux territoires.

On comptabilise une quarantaine d'établissements de restauration en Thiérache dont l'activité principale est orientée vers la brasserie traditionnelle et parfois produits de terroir ; deux d'entre eux sont « Maîtres restaurateurs ». En Avesnois, quatre-vingt établissements se partagent la clientèle dont deux « Maîtres restaurateurs ». La différence entre les deux territoires s'explique principalement par le fait que l'Avesnois possède une Agglomération avec une zone commerciale. La faible amplitude horaire et les fermetures hebdomadaires ou pour congés annuels de nombreux restaurants, non adaptées pour le secteur touristique, représentent un frein quant à l'accueil des clients en semaine. L'Avesnois a développé une charte de « restaurateurs de l'Avesnois© » qui s'engagent à valoriser les produits de terroir et l'approvisionnement en circuit court ; ils sont sept en 2020. De

plus, l'Avesnois possède un réseau de Café Rando Nord® (16 en 2020), marque délivrée par le Département du Nord, qui garantit un accueil privilégié aux randonneurs.

### L'hébergement

La saison touristique s'étend depuis le mois d'avril à septembre. Aussi, les types d'hébergements que proposent le territoire sont nombreux et la fréquentation de ceux-ci est très variable.

Le taux d'occupation hôtelier se situe en deçà de la moyenne nationale : 58% en France ; 42,4% en Thiérache (sources INSEE 2016) et 54,4 % en Avesnois (sources visitdata.com 2018)

Le taux d'occupation hôtelier du territoire concerne plus le tourisme d'affaire que le tourisme familial, pour le versant Avesnois. De plus, l'implantation hôtelière se concentre dans les pourtours d'agglomérations alors qu'elle baisse en milieu rural. L'hôtellerie indépendante reste tout de même de qualité malgré des hôtels supérieurs à deux étoiles peu développés.

En 2019, les campings des Hauts-de-France présentent un bilan estival très positif. L'Avesnois Thiérache suit la courbe de la Région, avec une hausse de 18 % des nuitées par rapport à la saison précédente, contre 3 % au niveau national. En étoffant leur offre en emplacements locatifs de type mobil-home (+ 12 %), les campings ont gagné en attractivité. Résidents et non-résidents ont contribué équitablement à la hausse de la fréquentation. Chez ces derniers, la progression est marquée pour les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Belgique et l'Allemagne (de + 13 % à + 26 %). La clientèle étrangère de proximité occupe fortement l'hébergement de plein air malgré une offre de campings haut de gamme absente. Il est à noter que la clientèle française régionale représente une forte occupation dans la mesure où ces hébergements sont assimilés à des résidences secondaires. Néanmoins, l'accueil en camping reste peu équipé d'options de confort comme la location de Vélo à assistance électrique (VAE) par exemple, qui permettrait de conserver la clientèle et améliorer l'attractivité des sites.

Enfin, la station touristique du Val Joly à Eppe Sauvage compte 180 cottages et un camping ; le domaine de Blangy d'Hirson compte 15 cottages et un camping. Les deux sites proposent des activités de pleine nature.

On comptabilise 27 chambres d'hôtes et 57 gîtes et meublés de tourisme en Thiérache pour 25 chambres d'hôtes et 135 gîtes et meublés en Avesnois. L'offre est plutôt équilibrée, bien que la Thiérache ait une plus faible implantation de gîtes mais les gîtes de groupes y sont plus nombreux. Le maillage se concentre autour des axes touristiques et routiers ce qui facilite la visibilité de ceux-ci. La majorité des gîtes et chambres d'hôtes sont répertoriés sous le label « gîtes de France » ou "clévacances"; néanmoins, certains hébergeurs sont non labellisés, surtout en Thiérache. (Annexe 6) Les services bien-être sont également proposés dans certains établissements, qui marquent la volonté de développer leur gamme dans un esprit de bien-être. Certains possèdent une piscine privative ou un Spa.

De plus, sur la plateforme Airbnb, 62 hébergements sont répertoriés, notés entre 4,5 et 5/5 en Avesnois, et 75 hébergements répertoriés et notés entre 3,75 et 5/5 en Thiérache; soit un taux de satisfaction clientèle qui conforte la qualité d'accueil sur le territoire.

On dénombre 13 aires d'accueil et de services pour les campings caristes en Avesnois et en Thiérache. L'offre forme un maillage convenable si l'on prend en compte la distance qui relie un point d'un autre. La Thiérache est moins pourvue, ce qui tend à pouvoir être développé, notamment près des grands sites touristiques. Les aires d'accueil sont toutes structurées, entretenues, et régulièrement occupées. Ne sont pas pris en compte dans ce diagnostic les privés accueillant les camping caristes car ces données sont participatives, notamment via le site <a href="https://www.park4night.com/">https://www.park4night.com/</a> installé dans tous ces véhicules de loisirs récemment achetés. Il faut néanmoins considérer que la capacité d'accueil est plus importante pour la clientèle.

### L'offre de randonnée

On comptabilise 1795 kilomètres de randonnée toutes pratiques confondues (1200 kms en Avesnois et 595 kms en Thiérache).

Pratiques	PNR de l'Avesnois	Pays de Thiérache
Randonnée pédestre	800 kms	365 kms
Randonnée cycliste et VTT	200 kms	230 kms
Randonnée équestre	200 kms	Х

Pour connaître les circuits, il faut se connecter sur visorando.com pour l'Avesnois et sur randonner.fr pour la Thiérache. De plus, l'EV3 traverse les deux territoires (67 kms aménagés), tout comme la Route Stevenson le long de la Sambre (30 kms aménagés). La voie verte du Val de Serre longue de 13 kms se révèle un atout supplémentaire aux portes de la Thiérache, de même que le chemin de Compostelle qui traverse les territoires.

## L'offre de loisirs et d'activités de pleine nature

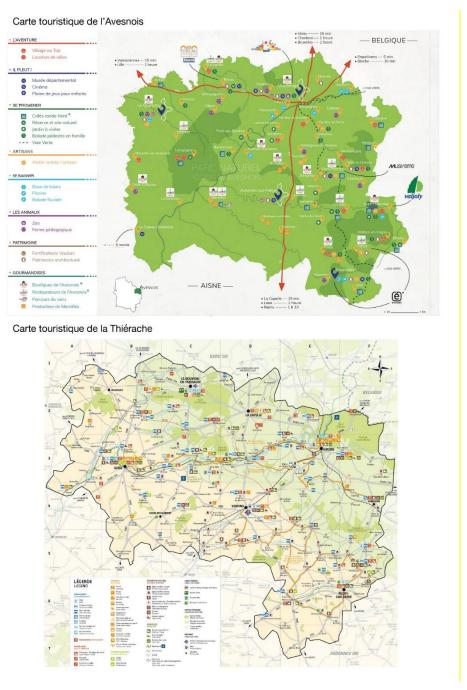
On dénombre une centaine d'activités de pleine nature sur l'Avesnois et la Thiérache. Variées et réparties de manière homogène sur le territoire, elles représentent un vrai avantage pour la découverte du terroir bocager. Les 26 fermes ouvertes au public, le Zoo de Maubeuge, les 3 cheminements canoë, les gyropodes à Guise, les 18 jardins et espaces nature, les 6 bases de loisirs, les 5 escapes Game ou encore les 2 grands pôles attractifs que sont la station touristique du Val Joly et le Domaine de Blangy assurent aux visiteurs une immersion en pleine nature et une expérience unique en Avesnois et en Thiérache. De plus, Thiérache Sport Nature est une structure importante du réseau d'activités de loisirs car il propose de multiples activités comme le vélo, l'escalade, le tri à l'arc, etc...), orienté notamment sur le segment Team Building. Enfin, l'accès à l'eau libre (en dehors des piscines) tend à devenir un réel enjeu pour les loisirs récréatifs de proximité à destination des excursionnistes et de la population.

### Les évènementiels

L'Avesnois et la Thiérache proposent différents évènementiels au rayonnement important. En effet, les Nuits secrètes d'Aulnoye Aymeries, le 1<sup>er</sup> mai du Familistère ou encore le festival de musiques baroques et anciennes de Saint Michel représentent des moments incontournables du territoire. Sur l'aspect sportif, de nombreux trails sont organisés, forts de l'image nature de l'Avesnois Thiérache, comme les 20 kms de Maroilles, la Vétiflette, le Grand Prix de Fourmies ou le marathon la Fortifiée de Parfondeval. Enfin, les fêtes locales valorisant les produits locaux comme la Foire aux Fromages de La Capelle en Thiérache ou encore la Fête du Lait de Le Quesnoy, fête du Parc naturel régional de l'Avesnois, permettent de sensibiliser les habitants et voisins proches sur les thématiques de nouvelle consommation en circuit court.

## Synthèse des offres en Avesnois et en Thiérache

	PNR de l'Avesnois	Pays de Thiérache			
Offre culturelle	3 musées Départementaux	1 musée Départemental			
	1 écomusée	21 musées et sites d'Histoire, de Mémoire			
	15 musées et sites d'Histoire, de Mémoire	et de Savoir faire			
	et de Savoir faire	61 églises fortifiées dont 18 ouvertes au			
	4 villes fortifiées	public			
	1 scène nationale	3 micro folies			
Offre gastronomique	127 Restaurants	38 Restaurants			
	3 producteurs fermiers de Maroilles qui	4 producteurs de Maroilles qui ouvrent au			
	ouvrent au public	public			
	8 Marchés de l'Avesnois®	14 Marchés			
	9 fabricants de boissons	3 fabricants de boissons			
Les hébergements	25 chambres d'hôtes	27 chambres d'hôtes			
	125 gîtes et meublés	57 gîtes et meublés			
	10 gîtes de groupe	4 gîtes de groupe			
	19 hôtels	7 hôtels			
	39 campings	4 campings			
	9 aires d'accueil aux campings cars	4 aires d'accueil aux campings cars			
La randonnée	EV3: 30 kms	EV3 : 36,5 kms			
	Chemin Stevenson : 30 kms à matérialiser	Chemin Stevenson : 15 kms à viabiliser			
	1200 kms de chemins	Val de Serre : 13 kms			
		595 kms de chemins			
Offre de loisirs	Station touristique du Val Joly	Domaine de Blangy			
	3 bases de loisirs	3 bases de loisirs			
	6 loueurs de vélos et/ou VAE	6 loueurs de vélos et/ou VAE			
	2 loueurs de canoë kayak	4 loueurs de canoë kayak			
	14 fermes pédagogiques	11 fermes pédagogiques			
	8 jardins et sites naturels	10 jardins et naturels			
	6 centres équestres avec offres tout public	4 centres équestres avec offres tout public			
	1 port de plaisance, 1 balade en bateau	1 halte nautique			
	1 golf, 1 aerodrome				
	2 Escape Game	1 hippodrome			
	1 zoo	3 Escape Game			



Sources : PNR de l'Avesnois et Office de tourisme du Pays de Thiérache

## Carte des offres le long des axes itinérants en annexe 7

## **ATOUTS**

- Un **patrimoine naturel identique** : le bocage (en résulte un patrimoine gastronomique fort : valorisation économique avec produits issus du verger et une production de fromages ; surtout le Maroilles)
- Une Histoire semblable: des métiers traditionnels avec des espaces muséographiques dédiés, à échelle humaine, mais également des lieux de mémoire communs
- Le Val Joly et le Domaine de Blangy, pôles de sports de nature et loisirs
- Une identité rurale marquée « valeurs de campagne »
- Des sites touristiques phares et incontournables comme le Familistère de Guise ou encore le MusVerre de Sars Poteries
- Une offre fournie d'hébergements de plein air et gites / chambres d'hôtes
- Une offre de randonnées itinérante sur des thématiques à fort pouvoir d'image comme la Scandibérique et le chemin de Compostelle
- Le projet d'investissement de la réouverture de la Sambre
- Un tissu d'activité tourné vers le public avec une offre de loisirs et famille importante
- Position géographique favorable, à proximité de grands pôles urbains européens, desservis par la RN2
- Une volonté des acteurs à s'impliquer dans le tourisme pour un changement opportun et identifié
- Le développement des surfaces agricoles en bio et installation pour des productions de qualité
- Une dynamique associative qui fait vivre le territoire (nombreuses fêtes locales, festivals, etc ...)

## **FAIBLESSES**

- Un territoire non desservi par l'autoroute et peu desservi par les transports en communs
- Une discontinuité dans le réseau cyclotouriste et pédestre
- Une offre de randonnées sur les deux secteurs avec une organisation départementale différente
- Une faible valorisation du tourisme fluvial
- Un contexte socio-économique compliqué, avec un fort taux de chômage et de pauvreté
- Une stratégie marketing à deux niveaux
- Le **tourisme d'affaire est peu développé** en dehors de la fréquentation des hébergements ; les activités de Team Bulding restent à engager
- Une offre hôtelière concentrée en agglomération
- La surreprésentation des emplacements résidentiels dans les campings, freinant le développement d'une offre marchande à valeur ajoutée
- Une image de l'Avesnois Thiérache qui souffre encore trop présente. Victime des clichés liés au passé industriel
- Une faible mise en marché des offres et idée de séjours
- La prépondérance de l'hébergement non marchand
- Peu de proposition d'offres expérientielles et différenciantes
- Une image brouillée pour l'Avesnois entre l'image du vert rural et le versant urbain dégradé de la Sambre
- Le **contexte social difficile** et tendance au vieillissement de la population, le sentiment de fatalisme des habitants et des porteurs de projets insuffisants et territoire peu attractif pour les investisseurs
- La faiblesse du tourisme d'affaires en Thiérache
- Un faible parc d'hébergements marchands en Thiérache, 22,5% de la superficie de l'Aisne mais 10% de l'offre et forte carence en hôtellerie.
- Conditions météorologiques

## **OPPORTUNITÉS**

- Un Office de Tourisme intercommunautaire déjà en place en Thiérache et une réflexion en cours en Avesnois
- Des visiteurs belges et néerlandais à conforter par une offre expérientielle
- Améliorer les liaisons entre les axes itinérants conformément au plan vélo régional et dans l'attente des cibles de clientèle
- Développer les hébergements différenciants
- Créer du lien entre les structures touristiques qui travaillent sur les mêmes thématiques
- Faire des similitudes des territoires un élan dynamique et concurrentiel
- Des outils de valorisation similaires à uniformiser (ou créer du lien)
- Développer la location de vélos, VAE et services aux cyclotouristes
- Développer et affirmer l'offre famille
- Souhait des clientèles à rompre avec le quotidien et de retour aux vraies valeurs, qui s'accroit avec l'après crise du COVID-19
- Une prédominance des clientèles familiales
- La présence d'un réseau de résidents du Benelux qui accueillent des clientèles de leur pays d'origine
- La possibilité de **capter de nouvelles clientèles** grâce aux vélo routes : marché allemand, marché urbain de proximité (courts séjours train+ vélo) et marché de niche anglo-saxon (Stevenson)
- La mise en deux voies de la RN2
- La réhabilitation des maisons éclusières le long du canal Sambre Oise
- Les dispositifs de soutien aux territoires comme le CTES, le PACTE SAT et CPER

## **MENACES**

- La prise en compte insuffisante du potentiel touristique dans les politiques ferroviaires et routières
- La surenchère du produit phare qu'est le Maroilles qui pourrait faire de l'ombre aux autres producteurs
- Le manque d'hébergement insolites
- La proximité de territoires concurrentiels plus clairs en termes d'image et plus accessibles
- Le **Brexit** et l'inquiétude des anglais face au marché européen
- La **gouvernance touristique** des deux territoires est affirmée de part et d'autre et s'appréhende mutuellement depuis peu. Les élections politiques de 2020 vont refondre ce paysage.
- Des territoires voisins concurrents plus accessibles que l'Avesnois et la Thiérache et souvent mieux équipés
- Les destinations concurrentes en Région qui proposent toutes un positionnement de **tourisme vert** d'où la nécessité de de se différencier
- La gestion de **l'après crise du Covid 19** : déterminer les besoins des prestataires à court terme et faire des territoires de proximité un élan touristique
- Le risque de disparition de l'offre hôtelière en Thiérache
- La multiplicité des périmètres de coopération dans les gouvernances (exemple avec le pôle Métropolitain du Hainaut Cambrésis qui ne comprend pas la Thiérache, les CRT Avesnois Thiérache et Cambrésis) donc la nécessité de visibilité et de cohérence pour les acteurs publics et privés
- Des équipements comme le déploiement de la fibre et autres réseaux peu accessibles

Sources : stratégie touristique du Pays de Thiérache, Aisne Tourisme et diagnostic touristique du Pays Sambre Avesnois

### 3.3 Présentation de la stratégie de développement touristique de l'espace de rayonnement touristique

Prairies bocagères, forêts de feuillus, vergers hautes tiges, rivières sinueuses forment l'identité paysagère de l'Avesnois et de la Thiérache. Plus qu'un tourisme « vert, » les collectivités œuvrent en faveur d'un écotourisme facilitant le ressourcement. Les clientèles recherchent l'authenticité d'une expérience à la campagne, loin du stress de la ville et de la vie quotidienne. L'envie de découvrir la gastronomie locale et le patrimoine, combinée à une activité de plein air représente un package idéal pour les clientèles ciblées.

Dans la lignée de la stratégie régionale autour du bien-être, l'Avesnois et la Thiérache s'inscrivent complètement dans cette politique, déjà en application de la méthodologie inspirée par les Hauts de France. En effet, le développement des expériences différenciantes et sensorielles et une communication axée sur la quiétude du territoire permet d'assurer un « retour aux sources » en adéquation avec les besoins des clientèles. L'Avesnois et la Thiérache développent une stratégie identitaire de chaque territoire ; pourtant, des enjeux similaires ressortent.

Un dénominateur commun entre l'Avesnois et la Thiérache a rapidement été dégagé par l'ensemble des acteurs : l'itinérance douce, au service du territoire pour la découverte des patrimoines (historiques, culturelles et gastronomiques).

Une grande boucle vélo touristique Avesnois Thiérache est envisagée ; reliant Maubeuge à Guise par la Réouverture de la Sambre et le canal de la Sambre à l'Oise, de Guise à Hirson par l'EV3, puis d'Hirson vers Maubeuge par l'actuelle Voie verte de l'Avesnois EV3 en cours de réhabilitation. Dans et autour de cette boucle structurante des destinations Avesnois et Thiérache, il s'agira de conforter, développer, qualifier et mettre en réseau l'offre touristique en adéquation avec l'attente clientèle, en s'appuyant sur les structures majeures du territoire, et en créant une route du patrimoine et des églises fortifiées rayonnant jusque dans le sud du territoire.

La mise en œuvre de cette stratégie pourra se décliner comme telle :

- conforter et valoriser la mobilité douce par un réseau d'équipements associés au bien-être en misant sur l'euro vélo route et grands axes itinérants,
- s'assurer du développement qualitatif de l'offre touristique marquée par des produits expérientiels.

Les offres se développent à destination des clientèles suivantes :

- Conforter la Destination auprès des familles des Hauts-de-France, en recherche d'escapade en milieu naturel
- Appréhender la clientèle belge et néerlandaise en répondant à leur demande d'offres différenciantes et expérientielles

Synthèse du diagnostic et de la stratégie en annexe 8



Sources: SMPNRA

### 3.4 Attractivité et image du territoire

L'Avesnois et la Thiérache sont qualifiés de territoires verts et identitaires. L'image promue par la Destination Avesnois est celle d'une « vraie parenthèse » ; la Thiérache promeut l'attachement à la Destination (« la Thiérache on s'y attache »). Aujourd'hui, les deux destinations associent leurs forces et atouts pour développer une cohérence territoriale, tout en conservant leurs identités respectives. Conscients qu'une passerelle entre les deux politiques doit être impulsée, il s'agit concrètement de s'assurer des connexions physiques entre les grands axes itinérants, permettre la continuité de l'offre de services offerts aux touristes, mettre en réseau les acteurs touristiques et collaborer en développant un plan de communication conjoint. Une gouvernance doit définir ces champs d'actions.

La Destination Avesnois (coordination des 4 Offices de tourisme de l'Avesnois, animée par le PNR de l'Avesnois) édite chaque année un magasine estival de promotion « l'Avesnois, la vraie parenthèse », magasine immersif de 60 pages qui suggère des découvertes culturelles et gastronomiques, des sorties nature et des balades insolites mettant en avant l'humain. De plus, une carte touristique est mise à jour chaque année.

Le Pays de Thiérache édite chaque année un carnet des secrets, bons plans issus des prestataires touristiques et habitants, afin que les touristes puissent découvrir la destination sous l'angle d'un connaisseur. Une carte touristique est également éditée et également des carnets de randonnées le long de l'EV3.

Les deux destinations animent un site internet qui leur est propre, s'articulant de la même manière (Incontournables, à voir-à faire, séjourner, agenda). Côté Thiérache est proposé une offre commerciale misant sur le bien-être, relayée sur le site de la destination. Elle occupe une place importante sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook, avec une page qui compte près de 6500 fans. Côté Avesnois, la commercialisation des offres passe par les Offices de Tourisme qui sont détenteurs de l'agrément, mais également sur le site <a href="www.escursia.fr">www.escursia.fr</a> et propose un séjour d'initiation naturaliste (Partenariat Fédération des PNR de France, décliné à l'échelle territoriale). De plus, les Offices de tourisme, avec le Parc naturel régional, enrichissent la plateforme <a href="https://www.weekend-esprithautsdefrance.com/">https://www.weekend-esprithautsdefrance.com/</a> en présentant des séjours ressourçants à la clientèle.

Il existe donc deux stratégies différentes, l'une pour l'Avesnois et l'autre pour la Thiérache, avec deux modes de communication différents, mais la cohérence d'une même image qui promeut le partage des valeurs humaines ainsi que le caractère rural et bocager des destinations, façonné par l'Histoire industrielle au détour de la Sambre, favorise un partenariat fort, sans fusionner pour autant.

Par la création d'une grande boucle reliant les deux destinations, nous faisons la promesse aux clientèles de découvrir un territoire fort et riche, aux identités marquées et aux offres différenciantes.

## Article 4 : plan d'actions pluriannuel

## 4.1 : Modalités de sélection des actions

Il est convenu entre la Région, le PNRA et le PETR, qui co-exercent le pilotage stratégique du présent Contrat de Rayonnement Touristique, que le territoire présentera chaque année un plan d'actions. Celui-ci fera l'objet d'une analyse par les services de la Région afin d'envisager et d'optimiser les possibilités de financements pour la mise en œuvre des actions.

Les actions seront issues du programme d'actions exposé ci-dessous, permettant de répondre aux enjeux et objectifs du présent contrat.

#### 4.2 Présentation des actions

## AXE 1 : Développer l'itinérance douce au service du bien-être

## Intitulé de l'action 1 :

Accompagner la structuration et la qualification des offres d'itinérances à vélo

## **Objectifs poursuivis**

- Participer au rayonnement du positionnement de destination bien être, en lien avec la politique de la Région Hauts de France
- S'inscrire en cohérence avec les politiques départementales vélo route et voies vertes, liées au développement de l'itinérance à vélo
- Compléter l'aménagement des itinéraires par la qualification de l'offre touristique privée
- Proposer une continuité de services pour les clientèles
- Favoriser le développement des retombées économiques liées à l'accueil des touristes itinérants

#### Partenaires associés

Départements du Nord et de l'Aisne, Nord Tourisme, Aisne Tourisme, Elus des mairies et EPCI, porteurs de projets

## Clientèle cible

Public belge, néerlandais et allemand en itinérance Public régional et lle de France Public court séjour Public spécifique vélo route Stevenson

## Mise en œuvre

- S'assurer du développement du réseau points nœuds en Avesnois et sa connexion avec le réseau RaVEL, permettant de rayonner sur le territoire, notamment par le développement lié à l'étude Schéma d'accueil et de services pour le futur RPN 2020 et l'étude projetée en 2021 sur l'EV3, dans le cadre du projet Eurocyclo
- Mobiliser la marque Accueil vélo® de manière optimale le long des axes itinérants
- Affirmer la stratégie Café rando Nord® dans l'Avesnois et étapes le long des axes itinérants
- Développer de nouvelles offres de service à proposer aux clientèles touristiques, le long des axes itinérants

## Réponse à la crise du COVID-19

- Enrichir l'offre vélo auprès des prestataires touristiques afin de déployer l'offre vélo de manière homogène sur les deux territoires

## Intitulé de l'action 2 :

Accompagner la structuration de l'itinérance « fluvestre », à savoir les activités touristiques et de loisirs se pratiquant sur et le long des fleuves et canaux

## **Objectifs poursuivis**

- Participer au rayonnement du positionnement de destination bien être, en lien avec la politique de la Région Hauts de France, en partenariat avec VNF
- Compléter l'aménagement des itinéraires par la qualification de l'offre touristique privée et publique
- Proposer une continuité de services pour les clientèles
- Favoriser le développement des retombées économiques liées à l'accueil des touristes itinérants

### Partenaires associés

Départements du Nord et de l'Aisne, Nord Tourisme, Aisne Tourisme, VNF, Réussir Notre Sambre (association qui a en charge la concertation quant à la réouverture du canal de la Sambre), Elus des mairies et EPCI, porteurs de projets

### Clientèle cible

Public belge et néerlandais en itinérance Public en court séjour Public régional et lle de France

#### Mise en œuvre

- Participer au Cluster Sambre initié par VNF afin de coordonner les initiatives à l'échelle des deux territoires
- Equiper les structures le long de la voie pour un accueil touristique efficace et des services de proximité de qualité
- Faciliter les projets de réhabilitation des maisons éclusières le long du canal de la Sambre

## Critères d'éligibilité

Communication, promotion et études

## Réponse à la crise du COVID-19

- Proposer une étude de faisabilité d'implantation Kayak le long de la Sambre et la valoriser par un parcours Baladavesnois Avesnois et Thiérache

## Intitulé de l'action 3 :

Déployer une stratégie d'attractivité locale en mobilisant les équipements et sites culturels de petites et moyennes dimensions, se situant à proximité directe des axes itinérants identifiés

## **Objectifs poursuivis**

- Accroitre l'attractivité de ces sites auprès des touristes, notamment en itinérance
- Faire rayonner l'Avesnois Thiérache en s'appuyant sur des marqueurs forts
- Stimuler l'initiative privée adossée à des redéploiements d'équipements publics et générer des retombées économiques
- Augmenter la durée de séjour au sein des destinations

## Partenaires associés

Forum antique de Bavay, Mus'verre à Sars Poteries, Familistère de Guise, Ecomusée de l'Avesnois, Abbaye de Saint Michel, Parfondeval un des plus beaux villages de France, château fort de Guise, églises fortifiées et autres musées, EPCI

## Clientèle cible

Public belge et néerlandais Public famille Hauts de France Public régional et Ile de France

### Mise en œuvre

- Associer les sites sous forme de pass ou package découverte thématique
- Encourager l'implantation de services à destination des visiteurs (boutiques, coin café, souvenirs, etc....)
- Accompagnement à la mise en œuvre de produits touristiques connectés (réalité augmentée...)

## Réponse à la crise du COVID-19

- Organiser des Pass Expériences qui combinent les équipements départementaux à fort potentiel et loisirs de pleine nature, à destination des habitants de l'Avesnois et de la Thiérache et inciter à réserver une nuitée

## AXE 2 : Qualifier l'offre touristique en misant sur l'économie de l'expérience

## Intitulé de l'action 4 :

Faire du terroir gastronomique une offre expérientielle différenciante

### Objectifs poursuivis

- Mobiliser les réseaux existants en faveur d'un accueil d'excellence
- Répondre à l'attente des visiteurs consommateurs de produits fermiers
- Valoriser le paysage bocager identitaire de l'Avesnois et de la Thiérache
- Proposer des expériences agraires uniques

### Partenaires associés

Département du Nord, Département de l'Aisne, Nord Tourisme, Aisne Tourisme, Monde socio professionnel agricole, commerçants, restaurants, boutiques de terroir, EPCI

#### Clientèle cible

Public famille

Public belge

Public régional et Ile de France

## Mise en œuvre

- Promouvoir la filière par le biais du Maroilles en créant un chemin touristique ouvert à la découverte de la gastronomie locale élargie
- Accompagner la diversification des structures vers des activités pédagogiques, ludiques et expérientielles en véritables produits touristiques
- Faciliter le lien entre restaurateurs et producteurs pour mieux véhiculer l'image identitaire du territoire

## Réponse à la crise du COVID-19

- Créer un chemin du Maroilles et de la gastronomie en misant sur l'ensemble de la filière, en dégustation ou sous forme d'achat, afin de se doter d'un outil à forte valorisation, dans le cadre de la candidature européenne de la gastronomie de la Région Hauts de France

## Intitulé de l'action 5 :

Assurer et accompagner le développement d'une offre de pleine nature axée sur la notion de bien-être et de culture Objectifs poursuivis

- Répondre à l'attente de slow tourisme en développant une offre de tourisme de nature
- Renforcer l'offre de sports de nature
- Accompagner les partenaires associés dans une démarche qualitative vers le bien vivre, notamment les hébergeurs pour développer un service différenciant

### Partenaires associés

Département du Nord, Nord Tourisme, Aisne Tourisme, Hébergements, gérants de sites naturels, Parc du Val Joly, Domaine de Blangy, guides, EPCI

## Clientèle cible

Clientèle en court et moyen séjours : Hauts de France ; Grand Paris ; Belgique et Pays Bas

### Mise en œuvre

- Identification des porteurs de projets et conseils en développement, en adéquation avec le PRIT
- Mise en place d'un cahier des charges en corrélation avec la demande client et la dynamique locale
- Favoriser la commercialisation de ces produits différenciants
- Renforcer les aménagements qui répondent à la clientèle itinérante chez les partenaires associés

## Réponse à la crise du COVID-19

 Organiser des Pass Expériences qui combinent les grands pôles à fort potentiel et loisirs de pleine nature, à destination des habitants de l'Avesnois et de la Thiérache et inciter à réserver une nuitée

## AXE 3 : Communication et professionnalisation autour de l'itinérance

## Intitulé de l'action 6 :

Soutenir et accompagner les acteurs touristiques par une communication optimale de l'Avesnois et de la Thiérache en misant sur l'axe commun aux deux destinations : l'itinérance

## **Objectifs poursuivis**

- Rassurer les clientèles sur des destinations qualitatives et de proximité
- Améliorer la visibilité Web des prestataires (mieux appréhender la digitalisation des services)
- Poursuivre les stratégies de communication des deux destinations en valorisant le rayonnement de celles-ci
- Identifier les porteurs de projets bénéficiant du soutien du CRT par une communication propre

#### Partenaires associés

Départements du Nord et de l'Aisne, Nord Tourisme, Aisne Tourisme, EPCI, Offices de tourisme et prestataires touristiques

## Clientèle cible

Clientèle en court séjour Clientèle de proximité

#### Mise en œuvre

- Faire des paysages une image attrayante sur les réseaux sociaux
- Mieux connecter les Destinations entre elles, pour un meilleur conseil (Forum, échanges, Eductour...)
- Usage du numérique comme vecteur principal de communication

## Article 5 : gouvernance et ingénierie au service de la mise en œuvre du contrat

## 1 comité de pilotage politique mutualisé :

Région / PNRA / PETR / OT Pays de Thiérache/OTi Avesnois Présidents des EPCI

Date mutualisée avec le COPIL Destination Avesnois et élargie aux EPCI de Thiérache Objectifs : présentation et évaluation des projets, suivi et recadrage de la stratégie générale Périodicité : une fois par an

## Comité d'évaluation des projets :

Région / PNRA / PETR / OT Pays de Thiérache Département du Nord /Département de l'Aisne/ Aisne Tourisme 1 représentant par EPCI 1 représentant par OT Avesnois Périodicité : une à deux fois par an

Objectif: validation des projets avant présentation en Région

## Mise en œuvre opérationnelle (groupe de travail) :

Direction du PETR Direction de l'OT Pays de Thiérache Direction du PNRA

Temps plein co-financé par le PNRA et le PETR

Objectifs : Articulation de la mise en œuvre, évaluation des porteurs de projets (suivi par le temps plein)

Préparation et accompagnement de projets

## Communication auprès des prestataires touristiques :

Proposer un outil d'information à destination du monde socio professionnel, pour la mise en œuvre opérationnelle

Objectif: favoriser la remontée des projets, favoriser l'interconnaissance des acteurs, renforcer leur mise en réseau...

## Article 6 : durée du contrat

Le présent contrat entre en vigueur à signature et à compter de sa réception par la Région. Il couvre la période 2020 – 2022 et engage l'ensemble des signataires.

## **Article 7: Communication**

Les partenaires signataires et la Région assureront une communication régulière concernant les actions issues de ce contrat.

Dans ce cadre, ils s'engagent à :

- signaler leur soutien mutuel dans les actions de communication et sur les supports,
- se faire le relais de la démarche dans leurs publications internes.

En outre, tout projet de communication lié aux actions s'inscrivant dans les objectifs soutenus en commun par la Région et les partenaires signataires, doit respecter les chartes graphiques respectives, et les lois en vigueur, notamment les dispositions du code électoral. Les partenaires signataires s'engagent à faire mention du présent partenariat dans le cadre des décisions prises en application du présent contrat.

## Article 8: Révision du contrat - admission - retrait

Le présent contrat pourra faire l'objet d'une révision à mi-parcours sur la base d'un bilan quantitatif et qualitatif de la mise en œuvre de la démarche.

Par ailleurs, tout partenaire de l'espace de rayonnement et signataire du présent contrat peut intégrer ou se retirer de celui-ci par transmission d'une demande écrite par lettre recommandée avec accusé de réception acceptée par l'ensemble des partenaires. Un avenant à ce présent contrat sera réalisé à cet effet.

## Article 9: Litiges

En cas de contestation de la mise en œuvre du présent contrat, et à défaut d'accord amiable entre les parties, le différend sera porté devant la juridiction compétente.

Fait à		
Le		

Signataires désignés par le présent contrat

## Annexe 1

## Les chiffres clés de l'Avesnois - Thiérache

## Les chiffres clés

**305 000 habitants** répartis sur 3 065 km2, soit une densité de 99 habitants au km2

8 intercommunalités sur 2 départements

311 communes (dont 80% de moins de 2 000 habitants)

**2580 exploitations agricoles** (65% d'élevage et 23% de grandes cultures)

20% de la richesse dégagée par l'industrie

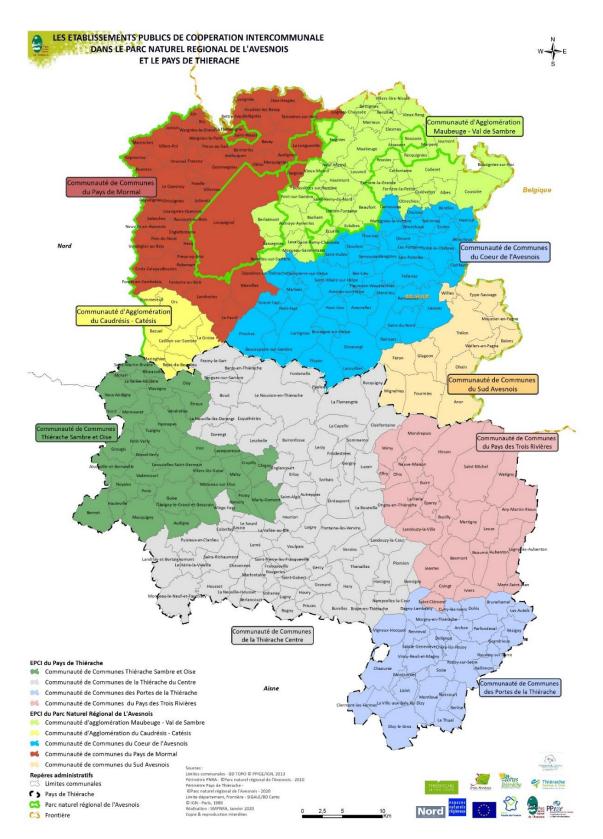
Taux de chômage moyen de 21% (au sens du recensement)

50,9% des femmes actives en emploi

36% de jeunes de 18 à 24 ans non insérés

Taux de pauvreté moyen de 25 %

Source : PACTE Sambre Avesnois Thiérache



Carte de l'Avesnois -Thiérache et ses intercommunalités

## Annexe 2 : le projet itinérance du Pôle Métropolitain Hainaut Cambrésis (Extrait du document de travail présenté à la Commission Tourisme du PMHC)

2. Etude d'attractivité touristique sur la grande itinérance en Hainaut-Cambrésis



Contexte

## Objectif général:

Développer une offre d'accueil attractive valorisant le positionnement du Hainaut-Cambrésis sur les grands itinéraires de randonnée (pédestre, cyclotouristique et équestre) et de plaisance

### **Enjeux pour le Hainaut-Cambrésis :**

- > Tirer profit du développement du tourisme vert et du « slow tourisme » correspondant à une évolution des pratiques touristiques
- ➤ Valoriser les atouts du Hainaut-Cambrésis en matière d'itinérance touristique (paysages, patrimoines, proximité avec des marchés stratégiques ...) et anticiper les perspectives nouvelles offertes par la réouverture du canal de la Sambre et l'aménagement des Véloroutes notamment

## 2. Etude d'attractivité touristique sur la grande itinérance en Hainaut-Cambrésis



Les chiffres-clés de la grande itinérance en Hainaut-Cambrésis



## Près de **1 000 km** de sentiers de Grande randonnée et de chemins vers St Jacques de Compostelle

- → 4 GR: GR 655 Chemin de St Jacques de Compostelle (83 km sur le Hainaut-Cambrésis), GR 122 Bonsecours (B) Landrecies Hannapes (91 km), GR 121 Wavre (B) Boulogne-sur-Mer (40 km), GR 121C Aubigny-au-Bac Le Quesnoy (51 km)
- → 3 GR de Pays: GRP du Bassin minier (100 km), GRP de l'Avesnois (327 km), GRP du Cambrésis (49 km)

## 3 grands itinéraires vers St Jacques de Compostelle

- → Le GR 655, reliant Bruxelles à Tours en passant notamment par Maubeuge et Le Cateau-Cambrésis (83 km d'itinéraire sur le Hainaut-Cambrésis)
- → La Via Septemtriones Templi (96 km d'itinéraire)
- → Le Sentier de Saint Jacques en Boulangrie (77 km d'itinéraire)

## 1 projet d'Itinéraire Culturel Européen sur les traces de Stevenson

## Annexe 3 : note au sujet de l'Interreg V Euro Cyclo



Le projet capitalise sur l'accroissement des clientèles vélo européennes pour créer une offre de tourisme à vélo qualitative autour de 3 grands itinéraires européens EuroVelo transfrontaliers (3, 4 et 5), la Somme (V30) et la Lys permettant ainsi de réaliser une boucle de découverte de l'Eurorégion. Sur cette boucle sont agrafés les réseaux points-nœuds qui seront étendus autour de 4 poches transfrontalières et 1 réseau expérimental en Baie de Somme.

Le projet concentre les moyens d'investissement sur **l'aménagement de sections**, de points noirs et de franchissements qui sont aujourd'hui des ruptures de linéaire ainsi que sur l'implantation de mobiliers d'information et de services.

A l'aide d'éco-compteurs et d'enquêtes quanti-qualitatives, la fréquentation du territoire sera mesurée pour calculer les retombées économiques du vélotourisme sur le territoire transfrontalier et ajuster en conséquence la stratégie marketing et l'offre.

Un **ensemble d'outils marketing** et d'actions de promotion sera mené d'une part en coopération avec le projet Ardenne cyclo et d'autre part de manière conjointe, spécifique ou à la carte entre partenaires d'Eurocyclo selon les priorités de marchés.

Les résultats attendus sont une **augmentation de 100.000 nuitées et 150.000 visiteurs** dans les sites touristiques, la création de 8 produits touristiques transfrontaliers significatifs, l'aménagement de 60km de voie verte, le balisage de 3.500km de réseaux. Le projet apporte une **réponse globale** à un ensemble de problématiques locales. Il structure un vaste territoire transfrontalier aux portes des grandes régions de vélotouristes et en articulation avec les grands bassins de population. Il permet d'unir les particularismes et d'atteindre une masse critique au bénéfice d'une ambition territoriale.

Les 30 partenaires du projet contribuent ainsi à la création d'une expérience touristique facilitée sur des axes vélos structurés dans des environnements variés : mer, campagne, ville, lacs, canaux.

Les forces et les moyens seront unis pour être plus innovant et efficace dans la conquête des marchés cibles de même que pour accroître le taux de satisfaction des clients.



Sources : dossier de presse projet Euro Cyclo 2018

Annexe 4 : Fréquentation des structures départementales

	ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES VISITEURS														
	Total France et étrangers	NORD	PAS-DE-CALAIS	SOMME	AISNE	OISE	TOTAL REGION HAUTS DE France	AUTRES DEPARTEMENTS	TOTAL France	Belgique	Pays Bas	Royaume-Uni	Allemagne	Autres pays	TOTAL PAYS ETRANGERS
						Foi	rum anti	que de l	Bavay						
2018	30233	21042	3675	130	714	88	25649	1325	26974	2879	122	65	62	131	3259
						Mu	s'verre d	e Sars P	oteries						
2019	27445	16999	1002	148	685	77	18911	14130	22664	2156	263	86	44	2232	27445
					М	usée N	1atisse d	u Catea	u Cambr	ésis					
2018	50384	18221	1668	1415	2133	68	23505	556	24061	2018	757	841	416	773	4805
	Familistère de Guise														
2018	65896	11202	2635	3294	11861	3295	32287	29655	61942	1er	2e	3e	4e		3954

Sources : bilan propre des différents musées fournis dans le cadre de ce contrat

## Annexe 5 : profil des clientèles

	Clientèle	Clientèle belge	Clientèle néerlandaise	Clientèle anglaise	Clientèle allemande		
	française						
Sources	APST 2018 Veille Tourisme Bilan Dest. Avesnois 2019	Atout France 2017	Atout France 2017	ance 2017			
Habitants	67 millions dont 6 millions en Hauts de France	11 millions dont 10 millions partent en France	17 millions dont 74% en zone urbaine	66,5 millions dont 12,7 millions partent en France	81 millions dont 74% en zone urbaine		
Forces du territoire	Courts séjours Destination nature	Proximité Image de la destination Rapport qualité prix Gastronomie, Patrimoine	Proximité, Gastronomie Nature, Culture, Patrimoine Hôtellerie plein air Accueil enfant, Ensoleillement	Gastronomie Culture Patrimoine Nature Accessibilité	Nature Patrimoine Gastronomie		
Faiblesses du territoire	Rapport Qualité prix	Image du français Manque de nouvelles offres	Prix trop élevés, insécurité Difficulté pour se faire comprendre Destination moins connue des plus jeunes	Rapport qualité prix Accueil Qualité des hébergements	Rapport qualité prix Langue étrangère Nouvelle génération pas intéressée		
Opportunités du territoire	Hébergement atypique Sports de nature	.Fidéliser la clientèle francophone .Augmenter la clientèle néerlandophone .Plus offensif en communication .Evènementiels	.Nouveaux opérateurs (Airbnb) .Produits facilitant (pass) .Augmenter la qualité de l'hôtellerie de plein air et miser sur l'insolite .Renouveler l'offre	.Développer des produits privilégiés expérientiels .Clientèle familiale .Miser sur les repeaters actifs .Vacances actives .vélo route Stevenson	Courts séjours Renouveler l'offre et innover		
Menaces	Ensoleillement  Concurrence avec les autres destinations nature	.Concurrence directe avec les autres grandes destinations .Notion du « déjà vu » .Les clients plus jeunes désertent la France	Concurrence des destinations nature voisines	Brexit  Concurrence des destinations voisines	Insécurité  Concurrence des destinations voisines  L'envie de rester chez soi		
Comportement de consommation	.79% organisent leur séjour sur internet .Repeaters .Connecté .Recherche des prestations de qualité, personnalisées	Viennent moins longtemps mais plus souvent (court séjour) Consultation des réseaux sociaux et influenceurs	Apprécie la traduction anglaise minimum  « foodist » : combiner visites et dégustations  Recherche des informations claires ; aime les cartes et les applis.	80% réservent sur internet	Beaucoup réservent en agence sur des destinations lointaines Recherchent des hébergements étoilés		
Client type	Le français part en couple mais aussi en famille, sur une durée de 2 à 5 jours. Il aime la gastronomie et les randonnées. Il vient souvent visiter sa famille qui vit dans la région	Le belge vient en famille, plutôt seniors, par la route ; il loge en camping ; il aime la nature, le cyclotourisme et les pratiques douces.	Le néerlandais passe 4 à 5 jours, principalement en été ; il aime la gastronomie, le cyclotourisme, la nature et le golf.	L'anglais vient en été, en voiture, pour une semaine et réserve en hôtel pour découvrir la nature et les sports liés. Il aime la gastronomie et l'Histoire. Il apprécie le golf.	L'allemand vient en voiture et recherche une destination nature pour 14% (sinon littoral), il apprécie l'accueil dans sa langue et aime les visites culturelles. Il loge en hôtel et aime le vélo et le fluvial.		

Annexe 6 : Gîtes et chambres d'hôtes implantés en Avesnois et en Thiérache

Nombre d'épis ou de clévacances		e de Gîtes eublés	Capacité d'accueil en nombre	Nom chambre	Capacité d'accueil en nombre	
	Avesnois	Thiérache	de personnes	Avesnois	Thiérache	de personnes
Non classé	46	38	336	-	11	58
1	3	-	11	0	5	34
2	34	5	160	2	4	17
3	45	10	280	17	7	187
4	7	4	92	6 0		48
Total	135	57	879	25 27		344
Total territoire	1	92	879	52		344

 $Sources: \underline{www.tourisme\text{-}avesnois.com} \ et \ www.tourisme\text{-}thierache.fr$ 

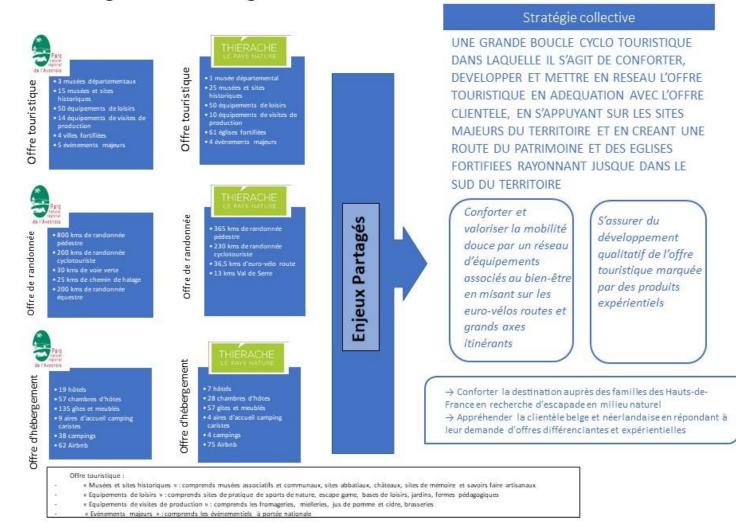








## Diagnostic et stratégie





#### PNR de l'Avesnois

destination

chaque

e

enjenx

anx

Réponds

Axe 1: Formaliser et développer le positionnement marketing touristique de l'Avesnois

Axe 2 : Evaluation et observation de la

fréquentation touristique

Axe 3 : Développement et qualification des offres touristiques: création d'une offre vélo et

qualification desoffres

Axe 4 : Création de produits touristiques identitaires et expérientiels

rentitaires et experienties

Axe 5: formation et professionnalisation

Axe 6: commercialisation

Axe 7: promotion de la destination avesnois

#### Pays de Thiérache

- Création de spots de loisirs ludiques de pleine nature à sensations fortes
- 2. Mise en scène des points forts culturels de Thiérache
- 3. Création de 3 parcs à thèmes
- 4. Miser sur les vélo-routes et le fluvestre
- 5. Développer une gamme d'hébergements adaptés et différenciants
- Renforcer la visibilité touristique du Pays de Thiérache



# Contrat de rayonnement touristique de l'Avesnois et de la Thiérache

Septembre 2020





PETR du Pays de Thiérache 7 avenue du Préau 02120 VERVINS Parc naturel Régional de l'Avesnois 4 cour de l'abbaye – BP 11203 59550 MAROILLES







Crédit Photos : ©office de tourisme du Pays de Thiérache, SMPNRA Marc Grzemski